VILLE DE BELFORT

MUNICIPALITÉ du 14 octobre 2024

RAPPORT N° 3

de M. Joseph ILLANA

Adjoint chargé du sport et des relations avec les clubs sportifs

Direction des Sports, Jeunesse et Vie Associative

Références : JI/JS/MR/YDZ

***Objet* : Aménagements sportifs sur le site de Serzian**

Compte tenu de la vétusté du stade Mattler et des besoins des usagers (clubs sportifs, conseils de quartier, chantiers participatifs, conseil municipal des enfants …), l'aménagement d'une plaine sportive sur le site de Serzian a fait l'objet d'une étude de programmation basée sur 3 composantes :

- Des équipements pour le football avec la reconstruction des équipements de Mattler à Serzian
- La démolition et la reconstruction du gymnase multisalles de Serzian avec des aménagements spécifiques pour l'athlétisme avec conservation du mur d'escalade et agrandissement de la 2ème salle.
- Des équipements sportifs en libre accès de sports urbains et de sable en option qui compléteront l'agrandissement du skate-park, ce dernier étant livré fin 2024.

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération s'élevant à 27 205 184 € HT tout inclus avec travaux, honoraires et provisions dont plus de 11,5 millions d'euros pour le gymnase, il est proposé de ne retenir à ce stade que :

- Les aménagements pour le football :
  - 1 terrain synthétique avec tribune et vestiaires desservant les nouveaux terrains
  - 1 terrain en herbe
  - 1 demi –terrain synthétique ouvert aux clubs sur certains créneaux et ouvert à tous
- Les aménagements suivants pour le sport urbain (des exemples sont proposés en annexe):
  - pumptrack (parcours goudronné et bosselé ouvert à tous pour 2 roues)
  - 2 terrains de basket 3x3.
- Chaque équipement sera clôturé et des toilettes automatiques seront installées.
- L'aire de lancer de marteau sera conservée.
- Un parking, un local vélo et des cheminements seront également prévus.
- Un aménagement possible, qui restera à confirmer avec la maitrise d'œuvre, est présenté en annexe.
- Le programme détaillé est consultable auprès du service PEP.

Répartition prévisionnelle des coûts de cette opération avec travaux, études (15%) et aléas (20%) inclus :

PHASE 1 : 4 945 500 € HT	**Budget prévisionnel HT**
Terrain synthétique	1 242 000
Terrain en herbe	1 104 000
Demi terrain synthétique	690 000
Deux terrains de basket 3x3	41 400
Aire de pumptrack	138 000
Bloc sanitaire auto-nettoyant	62 100
Clôtures enceintes	240 000
Parking (200 places)	828 000
Aménagements/cheminements/jonctions	600 000

PHASE 2 : 2 990 000 € HT	**Budget prévisionnel HT**
Tribune	207 000
Vestiaires	2 250 000
Mobilier	50 000
Local vélo	69 000
Ravalement	414 000

Total Phases 1 + 2	**7 935 500 € HT**

Le ravalement des tribunes actuelles du stade Serzian sera réalisé en fin de programme en le mettant en lien avec les travaux de rénovation énergétique du bâtiment nécessaires dans le cadre du décret tertiaire.

Sont également prévus en option avec études et aléas :

- Un mur antibruit (coté Offemont) : coût prévisionnel de 552 000 € HT.
- Des panneaux photovoltaïques (qui doivent recouvrir règlementairement 50 % des parkings selon l'article 40 de la loi ApER) : coût prévisionnel d'1 million d'euros HT.

A noter qu'un rapport autorisant le lancement d'un concours d'architecte au conseil municipal le 17 octobre 2024 présentera le montant des travaux hors aléas et études soit 5 738 768 € HT hors options ainsi que celui incluant les études soit 6 546 250 HT hors options.

Ces travaux nécessitent également la modification du PLU pour classer l'intégralité de la zone en UUa, ce qui permet d'accueillir des équipements d'intérêt collectifs et des services publics car la zone dédiée à l'extension est actuellement classée en UBb, ce qui limite la taille des équipements possibles.

A l'issue du programme, la démolition du stade Mattler et de ses équipements est à prévoir. Des solutions de repli seront à rechercher pour les différents utilisateurs actuels (la boule lyonnaise pourrait être déplacée à côté de la pétanque aux résidences, le tir pourra être réorienté sur le stand de la Miotte, le parkour nécessitera de trouver un gymnase avec stockage ce qui sera plus difficile).

Des subventions au Conseil départemental (200 000 € pour un terrain synthétique), au Grand Belfort (200 000 € aussi pour un terrain synthétique) à la Fédération Française de Football (FAFA), à l'Agence Nationale du Sport et au Conseil Régional ont déjà pu être identifiées sans montant déterminé à ce stade.

Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération :

- Publication du concours d'architecte pré-sélection et sélection finale: dernier trimestre 2024-été 2025
- Etudes et appel d'offres travaux : été 2025- printemps 2026
- Travaux phase 1 : été 2026 pour livraison du 1er terrain synthétique à l'automne 2026
- Travaux phase 2 : livraison été 2027

Il est demandé à la Municipalité :

de prendre acte du présent rapport.

Signé par M. Joseph ILLANA